

Assemblée des Français de l'Étranger
XXXIII^{ème} session 5 octobre – 9 octobre 2020

**RÉSOLUTION COMMUNE DE LA COMMISSION COMMERCE EXTÉRIEUR,
DÉVELOPPEMENT DURABLE, EMPLOI ET FORMATION**

Résolution : COM/R.4/10.20

Objet : Mise en place d'un Fonds de solidarité exceptionnel de soutien aux Entreprises des Français de l'Étranger (EFE) durement touchées par la crise de la pandémie de la COVID-19

L'Assemblée des Français de l'étranger,

CONSIDÉRANT QUE

- Les EFE, pour la plupart des micro entreprises ou PME, sont actuellement fortement impactées par la crise,
- Les EFE contribuent à l'activité économique de la France, par le biais de leurs achats de matières premières et de services ;
- Les EFE constituent un maillage important du réseau français d'exportation et contribuent au rayonnement de l'Équipe de France de l'export ;
- Le Gouvernement français a élaboré un plan d'urgence de soutien aux entreprises exportatrices, afin de renforcer la force de frappe en cette période de crise, mais auquel les entrepreneurs français ayant fondé une société sans lien avec une entreprise immatriculée en France n'ont pas accès.

DEMANDE

Que soit mis en place, de manière urgente, un Fonds de solidarité en faveur des EFE, prévoyant l'attribution de subventions exceptionnelles accordées, par des comités locaux, selon des critères d'éligibilité précis, qui sont à définir.

Résultat	Adoption en Commissions	Adoption en Séance
Unanimité	X	X
Nombre de voix « pour »		
Nombre de voix «contre »		
Nombre d'abstentions		